

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		4 dont : DGS : 1 H		DGAS : 3 F - 0 H	DGST : 0	Expert ht niveau- directeur de projet : 0	
(B) N° de département :	01		(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	EPCI	DGS			DGS		
		DGAS		1	DGAS		1
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2024	0	1
<p>Ne remplir que les cases colorées en bleu</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS		
					DGAS	2	1
					DGST		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	2	1
					(H = F + G) Total primo par sexe	2	2
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024	2	2
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						